



Formation nationale BF2

UC3.6 : Transmission des valeurs, lutte contre les discriminations, accès à la citoyenneté

- ➔ Le club, lieu d'éducation
- ➔ Le club, lieu de transmission des valeurs de la FFL et des vertus de la pratique
- ➔ Le club, lieu d'accès à la citoyenneté
- ➔ Le club, lieu de lutte contre les discriminations
- ➔ Le club, lieu de neutralité



Le club, lieu d'éducation

Le club de lutte ou DA doit être :

- Lieu de transmission des valeurs de la FFL et des vertus de la pratique
- Lieu d'accès à la citoyenneté
- Lieu de lutte contre les discriminations
- Lieu de neutralité (politique / religieuse / philosophique)

L'entraîneur a, dans ce contexte, un rôle d'éducateur à jouer.

Education

Du latin guider, conduire hors.

Action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques, ...



**L'ÉDUCATION
DONNE DE
LA FORCE**



Le club, lieu de transmission des valeurs

Grands principes qui définissent et orientent les activités et les actions d'un organisme, d'un collectif, d'une institution, d'une personne, ...

Exemple : les valeurs de la république (liberté, égalité, fraternité).

Les valeurs portées par la FFL : « **le PERPH** » (projet qui sera mis en œuvre à la rentrée 2016/2017)

PARTAGE *Solidarité – Convivialité*

ENGAGEMENT *Responsabilité – Exemplarité*

RESPECT *Civisme (respect des règles) - Civilité (respect des autres)*

PERSÉVÉRANCE *Ténacité - Combativité - Détermination - Courage*

HUMILITÉ *Modestie - Simplicité*

Les contre valeurs

Incivisme - Incivilité - Irrespect (≠ RESPECT)

Individualisme - Rejet - Discrimination (≠ PARTAGE)

Désengagement - Déresponsabilisation (≠ ENGAGEMENT)

Abandon - Démission - Découragement (≠ PERSÉVÉRANCE)

Orgueil - Vanité - Arrogance - Fausse modestie (≠ HUMILITÉ)



Proposer des actions concrètes qui favorisent la transmission des valeurs



Les vertus de la pratique

Qualités, propriétés, capacités ou effets positifs qui peuvent être attribués à cette pratique. Elles dépendent de la façon dont l'éducateur délivre son enseignement ainsi que du message associé. Elles définissent l'aspect éducatif de la pratique.

Les vertus de la pratique de la lutte (selon le groupe de travail FFL mené par Daniel RAY en 2015) :

[Respect](#) / [Contrôle de soi](#) / [Courage](#) / [Engagement](#) / [Santé](#)



Le club, lieu d'accès à la citoyenneté

Le citoyen

- Etymologiquement : celui qui habite la cité. Membre de la cité (Grèce Antique).
- Utilisé en opposition au sujet (du roi) pendant la révolution française.
- De nos jours : personne qui relève de la protection et de l'autorité d'un état, dont il est ressortissant. Il bénéficie de droits civils, politiques et sociaux et doit remplir des obligations.

➡ On naît citoyen, reste à le devenir!

Education à la citoyenneté

Finalité : participer à la vie démocratique, exercer ses droits et devoirs de citoyen, préparer au « vivre ensemble ».

Enjeux : développer trois grandes compétences : l'autonomie individuelle, la participation et la coopération.



Proposer des actions concrètes qui favorisent la citoyenneté au sein du club



Le club, lieu de lutte contre les discriminations

Discrimination

Acte de mettre de côté ou d'isoler une personne ou un groupe de personnes en raisons d'un certain nombre de critères prévu par la loi (couleur de peau, son sexe, sa sexualité, sa religion, ses opinions, un handicap, son physique, ...). C'est un délit.

Lutter contre les discriminations c'est avant tout lutter contre les préjugés et les stéréotypes qui peuvent y conduire.

Ce que dit le règlement intérieur de la FFL (article 38) :

« La discrimination est une infraction définie et punie par le code pénal (articles 225-1 et 225-2 du code pénal). Tout propos, comportement ou acte discriminatoire (lié au genre, au physique et à la santé, à l'origine ou aux convictions) est strictement interdit dans toutes les activités (entraînements, compétitions, réunions, déplacements, ...) de la fédération, des comités et clubs affiliés et rend l'intéressé passible de poursuites disciplinaires, sans préjudice d'éventuelles poursuites pénales. »



Le club, lieu de neutralité

Le club FFL est un lieu de pratique de la lutte ou d'une discipline associée donc de partage d'une passion commune.

Les encadrants (éducateurs et dirigeants) doivent observer un certain devoir de réserve sur les sujets d'ordre politique, religieux ou philosophique.

Ce que dit le règlement intérieur de la FFL (article 37) :

« Le licencié s'engage à conserver la plus grande réserve dans l'expression de toutes opinions politiques, religieuses ou philosophiques, de manière à ne pas heurter les convictions ou la conscience d'autrui, ou encore, à impliquer même indirectement la FFL par des déclarations ou des attitudes intempestives. Les signes d'appartenance, autres que sportifs, devront être discrets. Nul ne peut se livrer à des actes de prosélytisme aussi longtemps qu'il participe à une activité dépendante de la FFL. »



Formation nationale BF2

UC3.6 : Transmission des valeurs, lutte contre les discriminations, accès à la citoyenneté

Les vertus de la pratique



Formation nationale BF2

UC3.6 : Transmission des valeurs, lutte contre les discriminations, accès à la citoyenneté

Les vertus de la pratique



Formation nationale BF2

UC3.6 : Transmission des valeurs, lutte contre les discriminations, accès à la citoyenneté

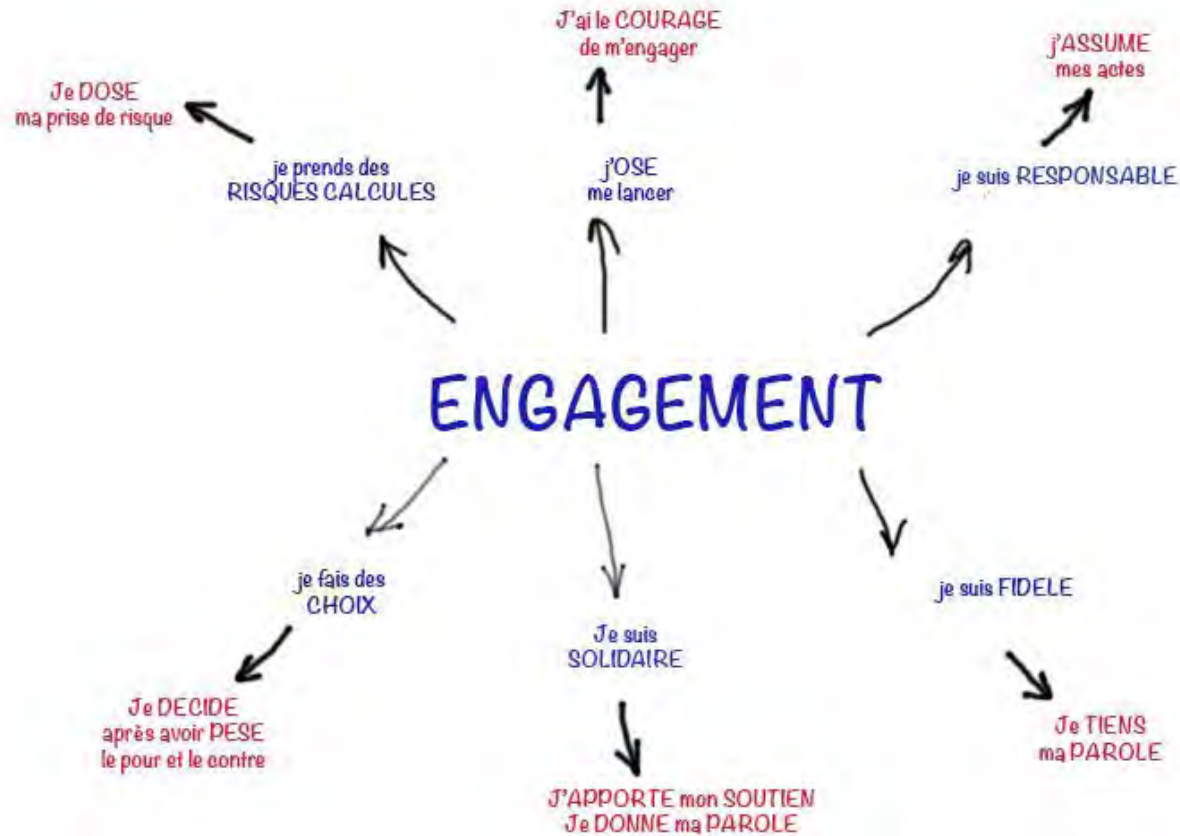
Les vertus de la pratique



Formation nationale BF2

UC3.6 : Transmission des valeurs, lutte contre les discriminations, accès à la citoyenneté

Les vertus de la pratique



Les vertus de la pratique

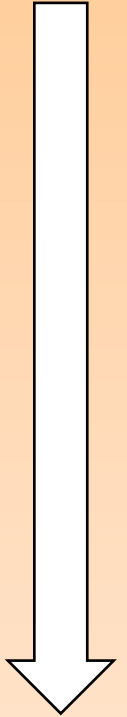


CATEGORISATION

STÉRÉOTYPE

PREJUGÉ

**ACTE ET COMPORTEMENT
DISCRIMINATOIRES**



CATÉGORISATION

ACTIVITÉ MENTALE QUI CONSISTE À PLACER UN ENSEMBLE DE PERSONNES OU D'OBJETS DANS DIFFÉRENTES CATÉGORIES EN FONCTION DE LEURS CARACTÉRISTIQUES.



Vieux



Noir



Enfant



Handicapé



Femme

Lutter contre les stéréotypes et les préjugés pour lutter contre les discriminations

STÉRÉOTYPE

EXPRESSION OU OPINION TOUTE FAITE, CLICHÉ.

C'EST UNE PENSÉE SIMPLIFICATRICE FAVORABLE OU DÉFAVORABLE.



La fille

Douce
Faible
Minutieuse
Sensible

La garçon

Fort
Courageux
Sportif
Compétitif

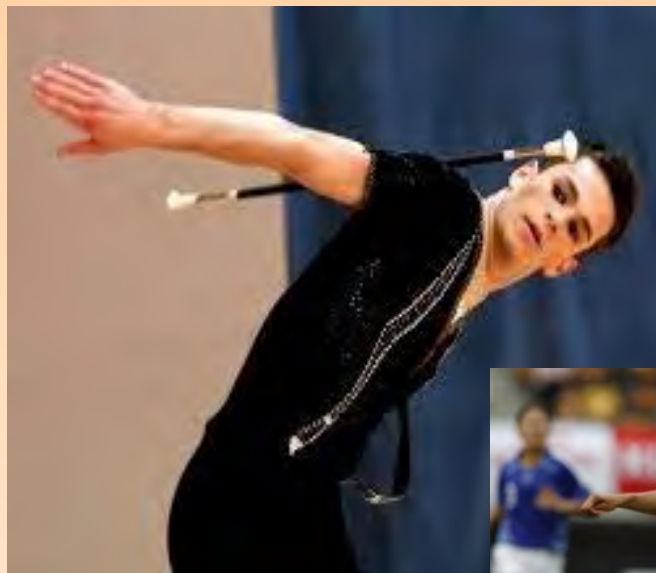
PRÉJUGÉ

JUGEMENT PRÉALABLE, OPINION ADOPTÉE SANS EXAMEN, EN L'ABSENCE D'INFORMATIONS OU DE PRATIQUES SUFFISANTES, SOUVENT IMPOSÉE PAR LE MILIEU.



LES STÉRÉOTYPES ET LE SPORT

SPORTS DE FILLES OU DE GARÇONS ?



LES STÉRÉOTYPES DANS LA PRESSE SPORTIVE

Le sport, un terrain de jeu pour les stéréotypes

- ✓ « Les Roumains sont des voleurs de poules » (Thierry Roland)
- ✓ Les italiens sont volontiers tricheurs et comédiens (football)
- ✓ Le french-flair français (rugby)
- ✓ La rigueur allemande (dans tous les sports)
- ✓ ...

LES STÉRÉOTYPES DANS LA PUB

La pub est grande consommatrice de stéréotypes.



MÉDIATISATION ET REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS

- ✓ Des sports masculins plus médiatisés.
- ✓ Des commentaires qui renforcent les différences entre les sexes : les performances des sportifs, le statut des femmes sportives.
- ✓ Une mise en scène différenciée : l'hyper ritualisation de la féminité et de la masculinité.

MÉDIATISATION ET REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS

UNE MISE EN SCÈNE DIFFÉRENCIÉE

**Pour Coralie Balmy,
il faut une discipline de fer
pour changer l'énergie.**

Championne d'Europe de natation, Coralie Balmy est l'étoile montante de la natation mondiale et la petite sirène des Français. Lorsqu'elle s'exprime sur le changement en matière d'énergie, elle emploie les mêmes mots que ceux qu'elle utilise pour qualifier son entraînement. « Changer l'énergie cela demande de la rigueur et de la discipline. C'est avoir des gestes simples. Bref, savoir ménager son énergie pour mieux s'en servir, comme en natation. »

Découvrez les histoires de ceux qui changent l'énergie dès aujourd'hui sur edf.com



edf
CHANGER L'ÉNERGIE ENSEMBLE

**Pour Alain Bernard,
changer l'énergie,
c'est ne pas jouer avec l'eau.**

Le champion olympique du 100 mètres nage libre de Pékin ne prend pas seulement de l'avance dans un bassin de natation, il aime aussi en prendre dans la vie de tous les jours en ce qui concerne l'environnement.

« Personnellement, je suis très attentif au gaspillage, à la consommation inutile d'électricité ou d'eau. Par exemple, j'utilise des ampoules basse consommation chez moi, je me déplace en voiture hybride aussi. C'est en faisant attention dès aujourd'hui que l'on peut préserver la planète pour les générations à venir. C'est ce que j'essaie de faire ! »

Découvrez les histoires de ceux qui changent l'énergie dès aujourd'hui sur edf.com



edf
CHANGER L'ÉNERGIE ENSEMBLE

MÉDIATISATION ET REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS

L'ÉROTISATION DU CORPS DES SPORTIVES



MÉDIATISATION ET REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS

LA MISE EN SCÈNE DES HOMMES : PUISSANCE



DISCRIMINATIONS

LA DISCRIMINATION EST L'ACTE DE METTRE DE CÔTÉ OU D'ISOLER UNE PERSONNE OU UN GROUPE DE PERSONNES EN RAISON D'UN CERTAIN NOMBRE DE CRITERES PRÉVU PAR LA LOI. C'EST UN DÉLIT.





Lutter contre les stéréotypes et les préjugés pour lutter contre les discriminations

DISCRIMINATIONS

LES 20 CRITERES

Sexe,	Situation de famille,
Grossesse,	Apparence physique,
Patronyme,	Etat de santé,
Handicap,	Caractéristiques génétiques,
Mœurs,	Orientation sexuelle,
Identité sexuelle,	Age,
Activités syndicales,	Opinions politiques,
Origine,	Lieu de résidence,
Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.	

(source : article 225-1 du code pénal)

LES 4 DOMAINES D'INTERVENTION

L'accès à l'emploi,
L'éducation

L'accès au logement,
La fourniture de biens et services



Lutter contre les stéréotypes et les préjugés pour lutter contre les discriminations

A NE PAS CONFONDRE

**LES PROPOS RACISTES, HOMOPHOBES, SEXISTES SONT DES INFRACTIONS
MAIS PAS DES DISCRIMINATIONS.**

Un employeur déclare ne pas aimer les étrangers : c'est un propos raciste.

Un employeur refuse d'embaucher au motif que le candidat est un étranger :
C'est une discrimination.



Lutter contre les stéréotypes et les préjugés pour lutter contre les discriminations

CE QUE DIT LA FFL

RÈGLEMENT INTERIEUR (art. 38)

La discrimination est une infraction définie et punie par le code pénal (articles 225-1 et 225-2 du code pénal). Tout propos, comportement ou acte discriminatoire (lié au genre, au physique et à la santé, à l'origine ou aux convictions) est strictement interdit dans toutes les activités (entraînements, compétitions, réunions, déplacements, ...) de la fédération, des comités et clubs affiliés et rend l'intéressé passible de poursuites disciplinaires, sans préjudice d'éventuelles poursuites pénales.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE (mars 2015)

Aucune référence aux propos, comportements ou actes discriminatoires.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

LE POLE RESSOURCES NATIONAL SEMC

Le pôle ressources national SEMC (Sports Education Mixité Citoyenneté) du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a pour objectif de faire vivre un outil performant de mutualisation, de conseil, d'expertise et de formation dans les domaines suivants :

- o Éducation et insertion.
- o Ethique et valeurs du sport.
- o Femmes, sports et mixité.
- o Sport, facteur d'inclusion sociale.

Il s'adresse non seulement aux établissements et aux services déconcentrés du ministère chargé des sports, mais également des fédérations et associations sportives, des collectivités locales et de toutes les structures investies sur ces thématiques.